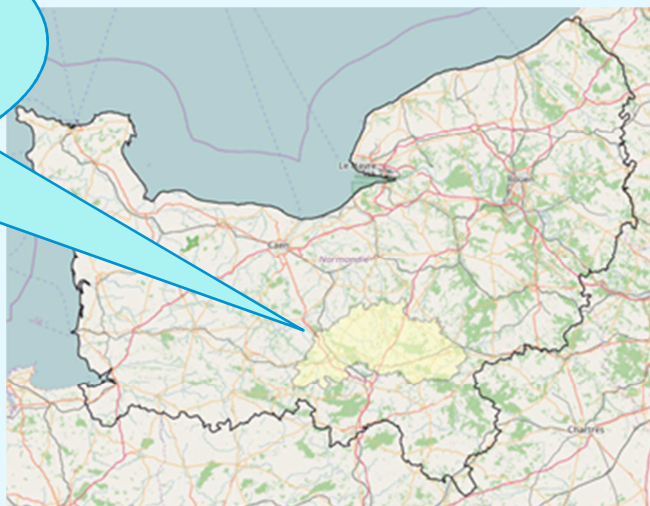


Le GAL Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche,  
c'est :

- 130 communes
- 78 344 habitants
- une enveloppe FEADER de 2 585 089 €

### Caractéristiques du territoire

Le PETR est né le 01/01/2015 de la fusion de deux Pays (PAPA0 et Pays d'Ouche). Il est proche de la région parisienne. L'agriculture et l'industrie occupent encore une place importante mais restent assez dépendantes de l'extérieur ; le tertiaire se développe modestement. La filière équine est très représentée et ne cesse de se développer. La ressource en bois est importante, toutefois la filière manque de structuration.



### Un programme d'actions décliné en 7 fiches

#### Soutenir le développement des entreprises et les acteurs économiques

- Soutien à la formation/information à destination des jeunes en formation/en apprentissage pour la découverte des métiers locaux
- Soutien à la création de multiservices en milieu rural, à la modernisation des petites entreprises, et aux dispositifs d'animation permettant l'accueil de nouvelles entreprises
- Soutien aux actions de développement d'une offre immobilière adaptée à la demande d'entreprises

#### Accompagner les activités de diversification agricole

- Soutien à la formation/information des exploitants agricoles
- Soutien des circuits courts et de proximité (restaurant collectif, point de vente collectif, ...), du tourisme (camping à la ferme, accueil cheval, hébergement, ...), la valorisation de la biomasse, la valorisation des signes de qualité
- Accompagnement à la structuration de la filière bois
- Accompagnement à l'émergence de projets et aux actions de communication

#### Favoriser le développement du tourisme

- Valorisation de la filière équine à travers le soutien aux grandes manifestations, l'accueil cheval (hébergements labellisés), la modernisation des itinéraires de randonnée
- Soutien à la création d'hébergements insolites et de grandes capacités, modernisation de la petite hôtellerie, valorisation des itinéraires de randonnée existants, création de nouveaux produits touristiques



### Réhabiliter et valoriser le patrimoine naturel et culturel

- Valorisation de la filière équine à travers la valorisation du Haras du Pin, le soutien aux grandes manifestations, l'accueil cheval (hébergements labellisés),...
- Soutien à la création de nouveaux lieux d'expression et de diffusion culturelles et artistiques, à l'aménagement de salles poly-activités
- Soutien à la réhabilitation du patrimoine naturel et culturel et à la création de nouveaux événements culturels et festifs pour en faire des lieux de rassemblement et de lien intergénérationnel

### Offrir des services performants et adaptés

- Soutien à la formation/information en faveur de la création de nouveaux services à la population
- Soutien à la revitalisation des centres bourgs en privilégiant la création de services (logements jeunes, résidence personnes âgées, ...)
- Soutien au développement des services de santé alternatifs (maison de santé, hospitalisation à domicile, maison domotisée en centre bourg, services expérimentaux de suivi médical domotisé des personnes à mobilité réduite, ...)
- Soutien à création et modernisation des services culturels, sportifs et de loisirs, créateurs de liens sociaux, des services destinés à la petite enfance (crèche, halte-garderie, maison d'assistantes maternelles, centre de loisirs,...)

### Accompagner le territoire vers la transition énergétique et le développement durable

- Soutien à la formation/information pour une gestion durable des ressources naturelles et la valorisation des projets exemplaires et transposables
- Soutien au Conseil en Energie partagé
- Soutien à la réhabilitation et construction de bâtiments publics exemplaires en matière d'économie d'énergie
- Accompagnement à la valorisation de la biomasse pour des projets hors champ agricoles, à la structuration de la filière bois, à l'émergence de projets et aux actions de communication
- Appui à la promotion et communication autour de l'éco-mobilité (auto-partage, transport en commun, covoiturage, modes doux, cheval territorial, mobilité électrique...)
- Soutien à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

### Renforcer la connaissance du territoire

- Soutien aux actions visant à renforcer la connaissance du territoire auprès des acteurs locaux pour les accompagner dans leur processus de réflexion et de décision ainsi qu'en direction du grand public
- Soutien à la réalisation d'études et schémas de développement, d'actions d'informations, de sensibilisation et de conseil, de mise en réseau, d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques

**CONTACTS** : Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche (P2AO)

Antenne : 41 Grande rue – La Ferté-Fresnel – 61550 LA FERTE-EN-OUCHÉ

**Animatrice LEADER** : Adeline JUMEL, a.jumel@p2ao.fr, 09.72.49.08.69

**Gestionnaire LEADER** : Laëtitia HAREL, l.harel@p2ao.fr, 02.33.84.87.23



## Les actions de coopération

- **L'expérience 2007-2013 :**

Interterritoriale : **Création d'un itinéraire équestre « La Rando des Haras Nationaux »**

**Création d'un label environnemental pour la filière équine : EquuRES**

**Etude « nouvelles formes d'habitat pour les jeunes »**

**Accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprises**

Bourse de l'idée au projet : **Patrimoine minier et fer, Allemagne**

- **Thèmes retenus pour 2014-2020 :**

**Outils numériques au service d'une nouvelle gouvernance** : Conserver une gouvernance efficace et participative avec des outils numériques et proposer de nouvelles formes de mobilisation et de participation des acteurs, *GAL Pays du Bessin au Virois*

**Encourager les initiatives des jeunes et la mobilité internationale** : *GAL Pays du Bocage et GAL Pays d'Alençon*

**Accompagnement à l'innovation des petites entreprises en milieu rural**, *GAL Pays Perche, GAL Pays d'Alençon et GAL Pays du Bocage*

**Revitalisation des centre-bourgs**

**Filière équine**

**Valorisation et gestion durable du bocage**



**CONTACTS** : Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche (P2AO)

Antenne : 41 Grande rue – La Ferté-Fresnel – 61550 LA FERTE-EN-OUCHÉ

**Animatrice LEADER** : Adeline JUMEL, a.jumel@p2ao.fr, 09.72.49.08.69

**Gestionnaire LEADER** : Laëtitia HAREL, l.harel@p2ao.fr, 02.33.84.87.23